

Programme formation continue des avocats Décembre 2024

Thème : Actualité du droit commercial des affaires et de la concurrence

Date: Vendredi 6 décembre 2024 de 9h30 à 17h00

Lieu: Angers

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs:

- Présentation de la réforme du droit des sociétés
- Analyse du devoir de vigilance
- Pratiques restrictives de concurrence

Méthodes mobilisées :

- Programme:
- Actualité fonds de commerce et bail commercial
- Sociétés, concurrence, distribution, procédures collectives, droit bancaire
 - Moyens pédagogiques : PowerPoint
 - Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Dominique LEGEAIS, Professeur à l'université Paris Cité, Directeur du jurisclasseur commercial, co-directeur de la revue de droit bancaire et financier

Informations importantes:

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs: Avocats ayant plus de deux ans d'exercice: 170€ la journée de formation (hors abonnement) et 85€ pour les avocats « jeune Barreau » Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.